

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 12 DECEMBRE 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2024-05-21- FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS

DATE DE CONVOCATION : 05 DECEMBRE 2024

DATE DE PUBLICATION : 16 DECEMBRE 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGault Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONIN Pierre), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen (à compter de la 2024-05-07), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine (à compter de la 2024-05-03), CHENOT Bernard, JOUBERT Roger (ayant la procuration de LELIEVRE Jean Luc), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), DICANDIA Chantal (à compter de la 2024-05-03), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika, HEYOB Olivier (ayant la procuration de HARMAND Alde), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de RIVET Lionel), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (à compter de la 2024-05-16), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (à compter de la 2024-05-03), GUEGUEN Marie (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), SIMONIN Hervé (à compter de la 2024-05-22), CAULE Emeline, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, SEGault Jean-François, KNAPEK Patrice, GASPARD Isabel, ROSSO Michel, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, CHENOT Tony, HARMAND Alde, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	9 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	50 présents du début à la 2024-05-02. 53 présents de la 2024-05-03 à la 2024-05-06. 54 présents de la 2024-05-07 à la 2024-05-15. 55 présents de la 2024-05-16 à la 2024-05-21. 56 présents de la 2024-05-22 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	59 votants du début à la 2024-05-02. 62 votants de la 2024-05-03 à la 2024-05-06. 63 votants de la 2024-05-07 à la 2024-05-15. 64 votants de la 2024-05-16 à la 2024-05-21. 65 votants de la 2024-05-22 à la fin.

POLE SPORTIF – CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL OVIVE

Le responsable du pôle sportif, actuellement éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe, est inscrit sur la liste d'aptitude établie par le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle au grade des attachés territoriaux, après validation de la promotion interne. Compte tenu des missions de l'agent, il est proposé de fermer le poste au grade actuel et d'ouvrir le poste au grade d'attaché territorial.

Suite au départ d'un agent au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, il est proposé de fermer ce grade et d'ouvrir le poste au grade d'adjoint technique territorial pour réaliser les missions techniques au sein du centre aquatique Ovive.

SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL ET D'INSERTION (ST2I)

Un agent du service technique, au grade d'adjoint technique territorial a réussi l'examen professionnel au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe et est inscrit sur la liste d'aptitude en date du 28 octobre 2024. Il est proposé de nommer l'agent sur le poste au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe et de fermer le poste au grade actuel.

Nota : ces deux derniers mouvements opposés relatifs au cadre des adjoints techniques n'amènent pas de mouvement au sein du tableau général des effectifs.

POLE RESSOURCES – SERVICE DES FINANCES

La responsable du service des finances, actuellement nommée au grade d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe, est inscrite sur la liste d'aptitude établie par le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle au grade de rédactrice territoriale, après validation de la promotion interne. Compte tenu des missions de l'agente, il est proposé de fermer le poste au grade actuel et d'ouvrir le poste au grade de rédactrice territoriale au sein du pôle ressources.

POLE PETITE ENFANCE – CRECHE INTERCOMMUNALE LA CLE DES CHAMPS

Suite à la décision du comité médical sur l'inaptitude définitive au poste d'adjointe d'animation d'une agente et à la réussite au concours d'auxiliaire de puériculture de l'agente qui lui a succédé, il est proposé de fermer le poste au grade d'adjoint d'animation et d'ouvrir le poste au grade d'auxiliaire de puériculture.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L313-1 L332-14 et L422-28,

Vu la loi 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale,

Vu la loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu la loi du 6 août 2019, relative à la transformation de la fonction publique,

Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs existant de la communauté de communes Terres Toulousaises,

Vu l'avis du comité social territorial du 3 décembre 2024,

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- fermer un poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe, emploi permanent à temps complet, et ouvrir un poste d'attaché territorial, emploi permanent à temps complet, à la date du 1^{er} janvier 2025
- fermer un poste d'adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, emploi permanent à temps complet, et ouvrir un poste de rédactrice territoriale, emploi permanent à temps complet, à la date du 1^{er} janvier 2025
- fermer un poste d'adjoint d'animation territorial, emploi permanent à temps complet, et ouvrir un poste d'auxiliaire de puériculture, emploi permanent à temps complet, à la date du 1^{er} janvier 2025
- s'engager à prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence
- charger le Président de réaliser les déclarations de vacances de poste correspondantes et l'autoriser à signer tout document utile.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 16/12/2024 à 13h34

REÇU EN PREFECTURE
le 16/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20241212-2024_05_21-